



Mémoire et vérité

Communiqué de l'ASAF

- 1- Le 19 avril 2020, alors que les Français étaient confinés chez eux, madame Frédérique Calandra, maire du 20^e arrondissement, a fait démonter les plaques « *Place Maquis du Vercors* » pour les remplacer par d'autres libellées « *Esplanade Claude Luter, clarinettiste, saxophoniste (1923-2006)* ».
- 2- Le nom « *Place Maquis du Vercors* », donné le 27 juillet 1979, honorait le sacrifice des 689 maquisards tués au combat, des 201 civils morts en soutenant le Maquis et les terribles souffrances endurées par les 41 déportés au camp de Ravensbrück.
- 3- Chaque année, le 6 juin, sur cette place, une cérémonie rappelait que c'est le matin du jour « J », que la *BBC* avait diffusé la phrase codée « *le chamois des Alpes bondit* », déclenchant l'insurrection armée du Maquis et les attaques contre les convois allemands susceptibles de renforcer les défenses sur le front de Normandie.
- 4- L'ASAF estime inacceptable que le souvenir de la Résistance soit ainsi effacé au profit de celui d'un musicien qui, à 21 ans en 1944, jouait de la clarinette dans des clubs parisiens quand nombre de ses concitoyens se battaient pour la libération de la France !
- 5- Cette décision honteuse semble s'inscrire dans une volonté plus générale d'éradiquer, de la mémoire des Français, les héros dont nous sommes redevables au profit de personnes plus médiatiques notamment dans le secteur des divertissements.
- 6- L'ASAF demande aux parlementaires de Paris, à la maire de Paris et aux maires d'arrondissements, en particulier du 20^e, de revenir sur cet acte d'autant plus honteux qu'il s'est produit lors du confinement peu avant le 80^e anniversaire de l'appel du 18 juin, appel à la résistance des Français dont le Maquis du Vercors fut un des lieux les plus emblématiques
- 7- La ville de Paris ne devrait pas oublier que Vassieux-en-Vercors, comme Grenoble, Nantes et l'Île-de-Sein, est une des cinq communes « Compagnon de la Libération ». Par ailleurs, l'ASAF sollicite le maire de Vassieux-en-Vercors ainsi que les parlementaires de la Drôme et de l'Isère pour qu'ils appuient sa démarche.